

Tel : 04 95 11 12 13 – Fax : 04 95 11 10 46

Bulletin de suivi météorologique départemental émis le :  
jeudi 09 mars 2023

À 16h09

**Type d'événement : Vent violent**

**Niveau de vigilance : ORANGE**

**1 – Localisation et période :**

Lieu concerné : Département de la Corse-du-Sud

Début d'événement : vendredi 10 mars 2023

Fin d'événement : samedi 11 mars 2023 à 06h00 au plus tôt

**2 – Qualification de l'événement :**

Coup de vent très marqué pouvant conduire localement à de violentes rafales.

**3 – Situation générale :**

Une tempête va concerner l'ensemble de l'île à partir de vendredi matin, 10 mars 2023.

**4- Evolution prévue**

Le vent d'Ouest se renforce en cours de matinée. Il concerne le relief, la Balagne et l'Est de l'île. Les rafales sont proches de 120 à 140 km/h en Balagne et sur le relief. Sur le Cap Corse, elles peuvent atteindre 150 à 180 km/h. Sur la région bastiaise, les rafales en journée de vendredi sont de l'ordre de 90 à 110 km/h. En cours de matinée et début d'après-midi, des accalmies temporaires peuvent se produire. Puis, les violentes rafales deviennent plus fréquentes. Sur les versants orientaux, les rafales atteignent 120 à 140 km/h. Sur la région de Porto-Vecchio, elles sont proches de 100 à 120 km/h, voire plus. En première partie de nuit, atténuation relative puis, reprise en seconde partie de nuit de vendredi à samedi. Les rafales d'Ouest sont alors un peu plus soutenues.

**5 – Conséquences possibles :**

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées relativement importantes.
- Les toitures et les cheminées peuvent être endommagées.
- Des branches d'arbre risquent de se rompre.
- Les véhicules peuvent être déportés.
- Quelques dégâts peuvent affecter les réseaux de distribution d'électricité et de téléphone.

**6 – Conseils de comportement :**

- Je protège ma maison et les biens exposés au vent
- Je me tiens informé auprès des autorités
- Je limite mes déplacements
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets
- Je n'interviens pas sur les toits
- J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison

**Destinataires :**

PREF2B – Maires du département – SIS – Région de gendarmerie (COG) – DDSP – DDTM – SAMU – ARS – CdC – CFC – CAPA – DMD – ORANGE – EDF/ENGIE – FRANCE3 – Corse-Matin – Corsenetinfo – Alta Frequenza – RCFM – CDM – Kyrnolia – EMZ/COZ – DREAL.